

Analyse comparative des Programmes d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité (POSEI) dans les différentes régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union Européenne

Publié le

A- Description de la structure d'accueil

L'office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et du ministère des Outre-mer. L'ODEADOM a pour mission de contribuer à l'accompagnement du monde agricole ultramarin dans son développement et ses transformations.

Il assure les fonctions d'organisme payeur pour l'essentiel des aides européennes et nationales destinées aux filières agricoles d'outre-mer, notamment le POSEI, déclinaison du 1er pilier de la PAC dans ces territoires. La compétence territoriale de l'office est celle des 5 départements d'outre-mer - Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, La Réunion - mais aussi St Martin et St Barthelemy dans les Antilles et St Pierre et Miquelon dans l'Atlantique nord.

L'ODEADOM assure une interface de concertation de l'ensemble des parties prenantes publiques et privées présentes dans ses instances de gouvernance et relative à la politique publique agricole en outre-mer.

Enfin, l'office dispose d'une mission en charge de l'observatoire de l'économie agricole des DOM et du suivi des études à destination de ses administrateurs, du public et des ministères de tutelles. Cet observatoire permet d'apporter un rôle d'appui aux acteurs agricoles et agroalimentaires des départements d'Outre-mer par son expertise et son éclairage sur les sujets en lien avec l'économie agricole. L'Observatoire publie, notamment, chaque année des notes qui traitent de l'ensemble des appuis publics au secteur agricole outre-mer, des analyses structurelles et économiques relatives à l'économie agricole et aux filières ultramarines.

B- Contexte du projet

Le « Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité » (POSEI) soutient les régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne. La capacité de développement de ces régions éloignées est fortement limitée en raison de facteurs tels que leur insularité, leur faible superficie, leur relief et leur climat difficiles, ainsi que leur dépendance à l'égard d'un petit nombre de produits.

Les régions ultrapériphériques de l'Union sont :

- France : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, la Réunion, Saint-Martin et Mayotte ;
- Portugal : les Açores et Madère ;
- Espagne : les Îles Canaries.

En raison de leurs caractéristiques spécifiques et des défis qui y sont liés, l'UE soutient l'agriculture dans les régions ultrapériphériques. Par l'intermédiaire du régime POSEI, l'UE vise à :

- Garantir l'approvisionnement en produits agricoles essentiels destinés à la consommation humaine, en atténuant les coûts liés à la situation ultrapériphérique, sans porter préjudice à la production locale ;
- Assurer le développement des filières de diversification animale et végétale, y compris la production, la transformation et la commercialisation des produits locaux ;
- Préserver et renforcer la compétitivité des filières agricoles traditionnelles, y compris la production, la transformation et la commercialisation des cultures et produits locaux.

C- Description du sujet et objectifs

Il a été constaté que les programmes POSEI des différentes RUP ont des modalités d'interventions différentes selon leur situation. Le règlement UE n°228/2013 du Conseil permet aux Etats membres une marge de manœuvre importante selon le principe de subsidiarité de l'Union Européenne pour définir le régime s'appliquant dans les RUP.

Ainsi, les modalités d'interventions ont été élaborées de différente manière du fait des conditions agro climatiques, juridiques et historiques hétérogènes selon les territoires. **Chaque programme national est spécifique, suivant les priorités décidées par les autorités nationales pour leur secteur agricole, en étroite coopération avec les parties prenantes.** Ces priorités peuvent être adaptées chaque année pour répondre aux besoins exprimés, en modifiant le programme.

A ce titre et dans un contexte de négociation du budget à long terme de l'UE post 2027, l'objectif principal de ce stage est de proposer une analyse comparative des cadres stratégiques et des régimes d'interventions des différents programmes, sur les plans juridiques et d'évaluation.

Un des objectifs spécifiques de ce stage sera de réaliser une note d'analyse à destination de l'ensemble des institutions (Union européenne, Ministères chargés de l'agriculture des Etats Membres, Pouvoirs publics locaux, Organismes payeurs, ...) et des acteurs de l'agriculture des RUP dans le cadre des futures réformes de la PAC.

D- Tâches :

- Analyse bibliographique des documents existants dans les différents RUP : Rapports d'Exécution Annuels, l'évaluation du POSEI lancée par la Commission Européenne sur les 3 pays, l'audit de performance réalisé par la cour des comptes européenne etc.
- Entretiens avec les différentes autorités régionales et nationales en charge de la conception et de la mise en œuvre du programme (Département de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et des Eaux du Gouvernement des îles Canaries, Bureau de la planification, des politiques et de l'administration générale (GPP) au Portugal, Secrétariat régional de l'agriculture et des forêts des régions autonomes...);
- Rédaction d'une note d'analyse des points communs, des spécificités et des évolutions des différents programmes ainsi que des enjeux dans le cadre des réformes pour la prochaine PAC.

E- Compétences et connaissances :

- Capacité d'analyse et esprit de synthèse, bon relationnel, capacité à travailler en autonomie.
- Aisance rédactionnelle
- Connaissances des DOM et de leur contexte agricole et des politiques publiques
- Maîtrise de l'anglais requise, espagnol et/ou portugais apprécié.

F- Durée

Stage de 6 mois pouvant débuter dès septembre 2025

G- Conditions

Durée de travail hebdomadaire de 35h.

Gratification au taux légal

H- Modalités d'accueil

Le stage se déroulera en présentiel au 12 rue Henri Rol-Tanguy, 93555 MONTREUIL.

I- Encadrement / Personnes à contacter

Ce stage bénéficiera d'un pilotage de la cellule observatoire économique de l'ODEADOM.

- Pauline Cuenin, Pilote de l'observatoire– pauline.cuenin@odeadom.fr
- Théo Branswyck, Chargé de mission– theo.branswyck@odeadom.fr
- Valérie Gourvenec, directrice adjointe– valerie.gourvenec@odeadom.fr

Date limite de candidature le 31/07/2025